



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 juin 2024

**Objet de la délibération**

**APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES  
COMMISSIONS DE LA COMMANDE PUBLIQUE (CMAPA, CAO, CDSP, ET  
CCSPL)**

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Fabrice LEBRETON , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU pouvoir à Philippe PERRONNO , Roselyne MALARDÉ pouvoir à Joël TRÉCANT , Jean-François LE CORFF pouvoir à Claudine CORPART , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Yves DOUAY pouvoir à Pascal LE LIBOUX , Alain HASCOËT pouvoir à Jacques KERZERHO , Julien LE DOUSSAL pouvoir à Julian PONDAVEN , Alain LARRIVÉ pouvoir à Fabrice LEBRETON .

**Absent(s) :**

Pierre-Yves LE BOUDEC .

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Anne-Laure LE DOUSSAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Commande Publique Assurances

**N° 2024.06.025**

**APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS DE LA  
COMMANDE PUBLIQUE (CMAPA, CAO, CDSP, ET CCSPL)**

**Rapporteur : Frédéric TOUSSAINT**

Plusieurs commissions relatives à la commande publique ont été créées et leurs membres désignés au sein de la Ville : la commission d'appel d'offres (CAO), la commission des marchés à procédure adaptée (CMAPA via le règlement intérieur de la commande publique), la commission de délégation de service public (CDSP) et la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Afin de rappeler leur composition et leurs missions ainsi que définir leur fonctionnement et les modalités de tenue de ces commissions en visio-conférence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver un règlement intérieur.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 2024.04.005 en date du 25 avril 2024 portant modification de la composition de la CAO,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 2023.06.005A en date du 9 juin 2023 portant modification de la composition de la CDSP,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 2024.04.007 en date du 25 avril 2024 portant modification de la composition de la CCSPL,

**Vu** le règlement intérieur de la CCSPL,

**Vu** l'avis du Bureau Municipal en date du 3 et 17 juin 2024,

**Vu** la présentation du dossier en Commission Ressources en date du 10 juin 2024,

**Vu** le projet de règlement intérieur annexé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le règlement intérieur des commissions de la commande publique susvisées,
- ➔ **AUTORISE** Madame la Maire à exécuter la présente délibération.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Maire,

**Michèle DOLLÉ**